

Aux parents de nos élèves

Bure, le 24 août 2010

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Élèves,

Concerne : rentrée scolaire du jeudi 2 septembre 2010

Les vacances touchent à leur terme, nous retrouverons donc bientôt le chemin du Collège.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires au bon déroulement de cette rentrée 2010.

1 Rentrée scolaire

Si les premières rentreront le mercredi 1^{er} septembre pour leur traditionnelle journée d'accueil, c'est le jeudi 2 septembre à 8 h 30 que nous attendons nos autres élèves.

La première journée sera consacrée en partie à une première prise de contact avec le titulaire et à régler certains problèmes pratiques (livres), mais en partie aussi aux premières heures de cours. Que tous se munissent donc de leurs instruments de travail dès le premier jour.

2 Élèves ajournés et travaux de vacances

Le mardi 31 août ou le mercredi 1^{er} septembre, les élèves ajournés présenteront leurs examens selon l'horaire qui leur a été communiqué en juin. Les délibérations auront lieu le mercredi 1^{er} septembre à 16 h 30.

Les élèves qui doivent présenter un travail de vacances veilleront à le faire au moment prévu également. Ils ont aussi reçu un horaire.

3 Livres scolaires

La plupart des manuels réservés par les élèves seront disponibles dès la rentrée.

Pour le paiement des frais de prêt et des cautions, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

- L'élève vient à l'école avec le montant nécessaire au paiement. Nous établissons immédiatement sa facture, lui délivrons un reçu et lui remettons ses livres.
- L'élève vient à l'école avec un chèque en blanc, barré et établi au nom du Collège d'Alzon. Nous établissons immédiatement sa facture, complétons la somme sur le chèque, lui délivrons un reçu et lui remettons ses livres.
- L'élève choisit ses manuels, nous établissons sa note et le jour suivant il nous apporte le montant dû ou un chèque. Nous lui remettrons ses livres au paiement, contre récépissé.

Les élèves qui auraient omis de réserver peuvent également se munir d'un moyen de paiement : il y aura vraisemblablement des livres en nombre suffisant pour tous.

Merci d'accepter de bon gré cette manière de faire qui doit nous permettre d'assumer à notre tour les frais liés aux livres.

Contactez-nous en cas de réelles difficultés de paiement.

Si tous les livres ne sont pas arrivés, nous fournirons les derniers ultérieurement selon la même procédure.

Les sommes qui vous sont dues pour les livres repris en fin d'année dernière seront déduites du montant à payer pour cette année scolaire. Un décompte vous sera adressé fin octobre. Un éventuel solde en votre faveur serait versé à cette même époque au compte communiqué à l'inscription.

4 Casiers individuels

Des casiers individuels sont à la disposition des élèves des 2^e et 3^e degrés. Un contrat de location pourra être obtenu au secrétariat où la clé d'un casier sera remise en échange du contrat complété et du paiement de 30 € (15 € de location et 15 € de caution). En l'absence de dégradation du casier, la caution sera remboursée lors de la restitution de la clé. Elle pourra également être reconduite pour l'année scolaire suivante si vous souhaitez que votre enfant conserve son casier. Dans ce cas, nous vous demanderons d'acquitter le montant de la location en juin, à la date fixée pour la restitution des clés.

5 Service de Promotion de la Santé à l'École

Nos élèves sont suivis sur le plan médical par le Service de Promotion de la Santé à l'École de Marche-en-Famenne et le docteur Nicole Maillard. Si ce choix ne vous agrée pas, veuillez nous le faire savoir par écrit.

6 Centre P.M.S.

C'est le Centre psycho-médico-social libre 1 de Marche qui assure la guidance de nos élèves. Deux membres de son équipe, Mme Marie Henrotin, psychologue, et Mme Anne Mineur, assurent des permanences hebdomadaires au Collège. Si vous n'acceptiez pas leurs services, veuillez également nous le faire savoir par écrit.

7 Association des parents

Notre Association des Parents est un élément moteur de l'établissement. Puis-je vous suggérer de vous y intéresser, de vous y impliquer éventuellement et de participer ainsi au travail de l'UFAPEC ?

8 Principales dates de ce premier trimestre

- *Lundi 27 septembre* – Fête de la Communauté française (congé).
- *Vendredi 1^{er} octobre* – 1^{re} fiche de résultats.
- *Vendredi 22 octobre* – 1^{er} bulletin (élèves de 1^{re} uniquement) et rencontre parents-professeurs (16 h 30 à 19 h 00).
- *Vendredi 29 octobre* – 1^{er} bulletin (élèves de la 2^e à la 6^e) et rencontre parents-professeurs (16 h 30 à 19 h 00).
- *Du samedi 30 octobre au dimanche 7 novembre* – Congé de Toussaint.
- *Jeudi 11 et vendredi 12 novembre* – Commémoration du 11 novembre, congé.

- *Lundi 22 et mardi 23 novembre – Journées pédagogiques 1 et 2 : professeurs en formation, congé pour les élèves.*
- *Vendredi 3 décembre – 2^e fiche de résultats (2^e et 3^e degrés).*
- *Vendredi 10 décembre – 2^e fiche de résultats (1^{er} degré).*
- *Vendredi 10 décembre – Début de la session d'examens de Noël (2^e et 3^e degrés)*
- *Mercredi 15 décembre – Début de la session d'examens de Noël (1^{er} degré).*
- *Mardi 21 décembre – Dernier jour de la session de Noël (tous).*
- *Mercredi 22 et jeudi 23 décembre – Conseils de classe.*
- *Vendredi 24 décembre – Activités de Noël et remise des bulletins.*
- *Du samedi 25 décembre 2010 au dimanche 9 janvier 2011 – Vacances de Noël.*
- *Lundi 10 janvier 2011 – Rentrée du 2^e trimestre.*

D'ores et déjà, je voudrais souhaiter à toutes et à tous une excellente année scolaire. N'hésitez pas à nous contacter si ce courrier ne répond pas à toutes les questions que vous vous posez en ce qui concerne la rentrée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Élèves, l'expression des sentiments dévoués de l'équipe éducative du Collège.

Benoît Strépenne
Directeur